



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 FEVRIER 2024

L'An deux mille vingt-quatre le 15 FEVRIER à 20 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 8 FEVRIER deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Martine MORELLON, Monsieur Jérôme CROZET, Monsieur Fabrice DUPLAN, Madame Monia BEN SLAMA, Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Sandrine GENIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Monsieur Thomas SAUVAGE, Monsieur Laurent JANUEL, Madame Cécile MARCHAND, Monsieur Yves ODIN, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE, Madame Camille DUVERNAY, Monsieur Frédéric DAUMARD.

Absents représentés : Monsieur Gregory NOWAK (a donné procuration à Monsieur le maire), Monsieur Cédric LAURENT (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM), Madame Mégane HERNANDEZ (a donné procuration à Monsieur Jérôme CROZET), Madame Françoise DUMAS (a donné procuration à Madame Sandrine GENIN), Madame Anaïs VIDAL (a donné procuration à Madame Martine MORELLON), Madame Céline VEDRENE (a donné procuration à Monsieur Thomas SAUVAGE).

Absent non représenté : Monsieur Marc LEONARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent JANUEL est désigné secrétaire de séance.

Rapport n°24/17 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Monsieur le maire

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) PERMANENTE
DESIGNATION DES MEMBRES**

Publié le : 16 février 2024

Transmis en Préfecture le : 16 février 2024

Exécutoire le : 16 février 2024

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

Par délibération du 24 janvier 2024, le conseil municipal a approuvé les conditions de dépôt des listes relatives à la création de la Commission d'appel d'offres permanente compétente pour choisir les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée, à l'exclusion des concours de maîtrise d'œuvre ainsi que des marchés de travaux relatifs à la construction :

- D'une nouvelle MJC, de ses aménagements extérieurs et d'un parking semi-enterré,
- D'un restaurant scolaire, d'une salle polyvalente et d'un terrain sportif.

Pour mémoire, cette Commission d'appel d'offres est composée :

- De membres de l'assemblée délibérante ayant voix délibérative :
 - Le maire, président de la commission, ou son représentant,
 - Des membres du conseil municipal, au nombre de 5 dans les communes d'au moins 3 500 habitants, élus, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (article D. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales).
En outre, des membres suppléants doivent être élus en nombre égal et selon les mêmes modalités que les membres titulaires.
- Des membres facultatifs ayant voix consultative :
 - Le comptable de la collectivité (trésorier),
 - Un représentant de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes,
 - Un ou des agents du service technique de la collectivité.

Listes des candidats présentées par les différents groupes :

| Liste J'aime Chaponost | |
|-------------------------------|-------------------|
| <i>Titulaires</i> | <i>Suppléants</i> |
| Patricia GRANGE | Fabrice DUPLAN |
| Cédric LAURENT | Thomas SAUVAGE |
| Martine MORELLON | Anaïs VIDAL |
| Marc LEONARD | Éric ADAM |

| Liste C'est le moment pour Chaponost | |
|---|-------------------|
| <i>Titulaires</i> | <i>Suppléants</i> |
| Roland WILPUTTE | Frédéric DAUMARD |

I - Élection des membres titulaires et suppléants

| | |
|------------------------------------|-----|
| Votants | 28 |
| Nuls | 0 |
| Suffrages exprimés | 28 |
| Nombre de sièges à pourvoir | 5 |
| 1 siège = $\frac{28}{5}$ suffrages | 5,6 |

Ont obtenu :

| | |
|---|---------|
| Liste J'Aime Chaponost | 24 voix |
| Liste C'est le moment pour Chaponost | 4 voix |

1/a – Répartition proportionnelle

| | | | |
|---|-------------|--------|------------|
| Liste J'Aime Chaponost | 24 voix/5,6 | = 4,29 | = 4 sièges |
| Liste C'est le moment pour Chaponost | 4 voix/ 5,6 | = 0,71 | = 0 sièges |
| Nombre de sièges attribués | | | 4 sièges |

1/b – Répartition au plus fort reste du siège restant

| | | |
|---|---------------------|-------|
| Liste J'Aime Chaponost | 24 voix – (4 x 5,6) | = 1,6 |
| Liste C'est le moment pour Chaponost | 4 voix – (0 x 5,6) | = 4 |

Le siège restant à pourvoir est attribué à : C'est le moment pour Chaponost

Sont en conséquence élus pour composer la commission d'appel d'offres permanente compétente pour choisir les titulaires des marchés publics passés selon une procédure formalisée, à l'exclusion des concours de maîtrise d'œuvre ainsi que des marchés de travaux relatifs à la construction :

- D'une nouvelle MJC, de ses aménagements extérieurs et d'un parking semi-enterré,
- D'un restaurant scolaire, d'une salle polyvalente et d'un terrain sportif.

présidée par Monsieur le maire :

| <i>Titulaires</i> | <i>Suppléants</i> |
|-------------------|-------------------|
| Patricia GRANGE | Fabrice DUPLAN |
| Cédric LAURENT | Thomas SAUVAGE |
| Martine MORELLON | Anaïs VIDAL |
| Marc LEONARD | Éric ADAM |
| Roland WILPUTTE | Frédéric DAUMARD |